



Edité le : 28/11/2025

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

SAUR DT VALLEE DU RHONE

Mme Cécilia LARGUIER

Territoire GARD

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par ().**

Identification dossier :	LSE25-167486	
Identification échantillon :	LSE2511-24216-1	
N° Analyse :	00189434	Analyse demandée par : ARS DD DU GARD
Nature:	Eau à la production	N° Prélèvement : 00187984
Point de Surveillance :	STATION DE LA MOULAYRE	Code PSV : 0000001441
Localisation exacte :	SORTIE RÉSERVOIR GOUSSARGUES	
Dept et commune :	30 GOUDARGUES	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,1827656000	Y : 4,4531196000
UGE :	2491 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN SAUR	
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION	
Type de visite :	P1	Type Analyse : P1 Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	SAUR AGENCE NIMES-GARRIGUES ZI SAINT CEZAIRE AVENUE DU DR PLEMING 30000 NIMES	
Nom de l'installation :	STATION DE LA MOULAYRE	Type : TTP Code : 001186
Prélèvement :	Prélevé le 19/11/2025 à 12h11 Réception au laboratoire le 19/11/2025 à 16h42 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	
Traitements :	CHLORE	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 19/11/2025 à 18h02

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	11P1@	14.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25 #
pH sur le terrain	11P1@	7.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11P1@	0.66	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Chlore total sur le terrain	11P1@	0.66	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Bioxyde de chlore	11P1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06	#
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0 #
Escherichia coli (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0	#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau	11P1@	0	-	Analyse qualitative			#
Odeur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative			#
Saveur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative			#
Couleur apparente (eau brute)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5	#
Couleur vraie (eau filtrée)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5	15 #
Couleur	11P1@	0	-	Qualitative			#
Turbidité	11P1@	0.18	NFU	Néphélosométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	2 #
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Conductivité électrique brute à 25°C	11P1@	530	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200 1100 #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	11P1@	29.95	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1		#
TH (Titre Hydrotométrique)	11P1@	30.33	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06	#
Carbone organique total (COT)	11P1@	0.21	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2	2 #
Paramètres de la désinfection							
Bromates	11SPDCH	< 3.0	µg/l BRO3-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 15061	3.0	10 #
Cations							
Calcium dissous	11P1@	119.0	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1	#
Magnésium dissous	11P1@	1.4	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05	#
Ammonium	11P1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05	0.10 #
Anions							
Chlorures	11P1@	5.6	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1	250 #
Sulfates	11P1@	10	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2	250 #
Nitrates	11P1@	0.53	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50 #
Nitrites	11P1@	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.10 #

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
COV : composés organiques volatils <i>Solvants organohalogénés</i>							
Bromoformé	11SPDCH	0.37	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.20	#
Chloroformé	11SPDCH	0.34	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10	#
Dibromochlorométhane	11SPDCH	0.88	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05	#
Dichlorobromométhane	11SPDCH	0.66	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05	#
Somme des trihalométhanées	11SPDCH	2.25	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.50	100

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11P1@ ANALYSE (P1) EAU A LA PRODUCTION (ARS11-2020)

11SPDCH ANALYSE (SDPCH) SOUS-PRODUITS DE LA DESINFECTION (ARS11-2024)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Marion MAJCHRZAK
Technicienne de Laboratoire